



DIPLÔME INTERCANTONAL DE CONTREMAÎTRE D'INDUSTRIE



Association
suisse
des cadres

Le centre de compétences pour les cadres



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La formation de contremaître d'industrie permet d'acquérir les compétences de gestion, d'organisation et de supervision pour assumer efficacement les fonctions, tâches et responsabilités de responsable d'atelier ou de responsable de secteur dans une entreprise industrielle.

Le contremaître d'industrie dispose à la fois de compétences techniques acquises lors de sa formation de base, d'une bonne connaissance du milieu industriel acquise grâce à quelques années d'expérience et des bonnes capacités d'organisation et de gestion que lui fournit la formation. Il est autonome, responsable et utilise les outils de communication et de gestion de l'information de façon adéquate.

PUBLIC

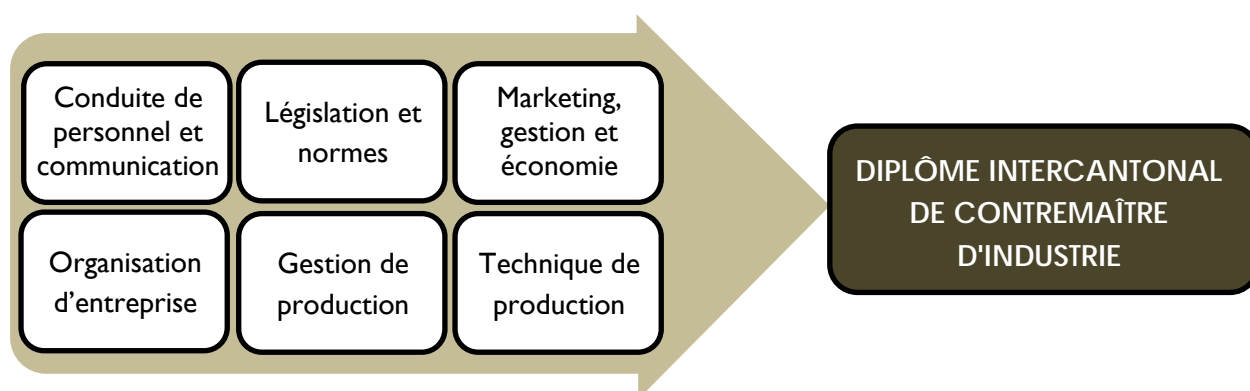
Cette formation s'adresse à toutes les personnes qui désirent devenir ou sont déjà responsables de secteur, d'atelier, de groupe ou de projet dans une entreprise du secteur secondaire, de type industriel.

Les prérequis sont d'être porteur d'un CFC du domaine technique, d'une formation jugée équivalente ou d'un diplôme de chef d'équipe d'industrie.

STRUCTURE GÉNÉRALE DES COURS

Modules

La formation compte 6 modules qui peuvent être suivis indépendamment les uns des autres. On peut débiter la formation par n'importe quel module.



Durée

La formation compte 336 leçons d'enseignement de 45 minutes, réparties sur 3 années, sessions d'examens non comprises.

Horaire

14 soirées de 4 leçons.

Lieux

En fonction du nombre et de la provenance des participants, les cours peuvent être organisés à Delémont, Moutier, Porrentruy et Saint-Imier.

CONTENU DES MODULES

Les objectifs et contenus des modules sont orientés en particuliers vers les attentes et besoins des industries de l'arc jurassien. Les directives de formation complètes sont disponibles auprès des centres de formation.

Module 1 – Conduite de personnel et communication

Comprendre le rôle et l'utilité de la fonction « Ressources humaines » ; utiliser les méthodes et outils de gestion du personnel ; comprendre les principes de base régissant les relations humaines ; appliquer les principales techniques de communication propres à la gestion du personnel.

Module 2 – Législation et normes

Décrire globalement les principes légaux concernant le monde du travail ; décrire les implications pratiques de l'assurance qualité en entreprise ; interpréter les normes en vigueur.

Module 3 – Marketing, gestion et économie

Décrire et comprendre ce qu'est le marketing, quels en sont les objectifs, les acteurs, les outils ainsi que les indices ; ajouter un plan de marketing à une situation simple. Comprendre le fonctionnement des entreprises ; situer l'entreprise dans son environnement et décrire les interactions auxquelles elle est soumise ; comprendre les fondamentaux d'analyse de coûts et leur implication sur la production.

Module 4 – Organisation d'entreprise

Comprendre le rôle des diverses fonctions de l'entreprise et leurs interactions. Connaître les principes fondamentaux du Lean Management. Décrire les flux physiques et informationnels de l'entreprise ; cartographier les processus de l'entreprise. Identifier les étapes de gestion de projet.

Module 5 – Gestion de production

Connaître les méthodes traditionnelles de gestion des stocks ; connaître les principes de la méthode MRP II ; connaître les outils de planification/ordonnancement. Connaître les données techniques de production (données article, nomenclatures, gammes et ressources) ; connaître les outils de pilotage des activités de production (PAP) de la méthode MRP II ; connaître les sources de compétitivité de l'entreprise ; reconnaître les diverses typologies de production ; connaître les diverses implantations des moyens de production. Connaître les principaux outils du Lean Manufacturing (KANBAN, VSM/VSD, SMED, POKA, YOKE, ...).

Module 6 – Technique de production

Avoir une vue d'ensemble des procédés de fabrication et des moyens à disposition afin d'optimiser la production industrielle et d'en garantir la qualité.

EXAMENS

La commission d'examen organise une évaluation formelle au terme de chaque module qui, en cas de réussite, délivre une validation d'acquis modulaire. La durée de validité des acquis modulaire pour l'obtention du Diplôme est fixée à 8 ans. L'inscription à l'examen est indépendante de l'inscription à la formation et est soumise à une finance d'inscription.

Une attestation de participation est délivrée par le centre de formation pour chaque module suivi quand le taux de présence minimum est atteint.

CERTIFICATION

Si les conditions sont remplies, le participant peut effectuer sa demande d'obtention du Diplôme intercantonal de contremaître d'industrie, titre reconnu par l'Association suisse des cadres (ASC) et l'Association pour la promotion de la formation continue (APFC).

Conditions d'obtention du diplôme

- Présenter les acquis modulaires valables des six modules.
- Être porteur d'un CFC d'une profession technique

ou

- Être porteur d'un CFC d'une profession d'un autre domaine et justifier au minimum de 4 années d'expérience professionnelle dans l'industrie après l'obtention du CFC

ou

- Être titulaire d'un titre technique équivalent reconnu en formation continue (par ex. chef d'équipe) et justifier de 6 ans d'expérience professionnelle dans l'industrie.

L'organisation des examens, l'admission des candidats aux examens et l'attribution des diplômes sont de la responsabilité de la commission d'examens nommée par les associations porteuses du Diplôme intercantonal.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION



Rue de l'Avenir 33 – 2800 Delémont / JU
032 420 77 15 – info@avenirformation.ch
www.avenirformation.ch



Rue Baptiste-Savoie 26 – 2610 Saint-Imier / BE
032 942 43 44 – fc.industrie@ceff.ch
www.ceff.ch